جامعة سيدي محمد بن عبد الله بفاس
ⵜⴰⵙⴷⴰⵡⵉⵜ ⵙⵉⴷⵉ ⵎⵓⵃⴰⵎⵎⴷ ⴱⵏ ⵄⴱⴷⵍⵍⴰⵀ ⴼⴼⵙ
UNIVERSITÉ SIDI MOHAMED BEN ABDELLAH DE FES

المدرسة العليا للتكنولوجيا
ⵜⴰⵙⴷⴰⵡⵜ ⵜⴰⵏⴰⵎⵓⵔⵜ ⵏ ⵜⵙⵙⵏⵉⵡⵉⵏ
ÉCOLE SUPÉRIEURE DE TECHNOLOGIE



Guide pratique de L'ETUDIANT

ÉDITION
2025-26

www.est-usmba.ac.ma

Sommaire

Mot du Directeur 2

Présentation de l'ESTF 3

- Chiffres Clés 3
- Accès et plan 4
- Informations pratiques 5

Mémo Pédagogique 6

- Cursus et débouchés 6
- Calendrier universitaire 2025-2026 8
- Organisation des études 10
- Dispositions relatives au système d'évaluation 11

Services aux étudiants 13

- Service de scolarité 13
- Service des affaires estudiantines et de suivi de stage 14
- Assurance Maladie AMO 14
- Bibliothèque et salles d'études 14
- Espace Numérique de Travail 15
- Infirmerie 15
- Infrastructures sportives 16
- Buvette étudiant 17
- Internat 17

Vie associative 19

- Clubs et associations 19

Mot du Directeur

Chères étudiantes, chers étudiants,



C'est avec un immense plaisir que je vous souhaite la bienvenue au sein de l'École Supérieure de Technologie de Fès. Créée en 1986, notre école est l'une des composantes de l'Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, reconnue pour la qualité de ses formations technologiques, son dynamisme et son engagement au service de la réussite étudiante.

L'EST Fès accueille chaque année des étudiants issus de parcours et d'horizons variés. Vous rejoignez ainsi une communauté vivante et ambitieuse, encadrée par plus de 100 enseignants-chercheurs et accompagnée par un personnel administratif dévoué et à votre écoute. Notre offre de formation riche et diversifiée se compose aujourd'hui de 14 filières DUT et 6 filières Bachelor, couvrant un large éventail de domaines technologique scientifique, et tertiaire.

Ce guide de l'étudiant a été conçu pour vous accompagner dans votre intégration, faciliter vos premiers pas à l'école et vous offrir une vision claire de votre parcours au sein de l'établissement. Vous y trouverez des informations essentielles sur votre scolarité, vos études, les services administratifs, les structures d'accueil, les activités culturelles et sportives, ainsi que les dispositifs d'accompagnement mis à votre disposition.

Votre entrée à l'EST marque aussi le début d'une nouvelle façon de travailler : plus d'autonomie, plus de responsabilité, mais aussi plus d'opportunités. Pour vous guider, vous pourrez compter sur l'engagement de l'ensemble de nos équipes pédagogiques et administratives, toujours prêtes à vous soutenir et à répondre à vos besoins. Nos clubs étudiants, nos espaces d'apprentissage, nos laboratoires technologiques et nos différents services vous offriront un cadre propice à l'épanouissement, à la créativité et à l'innovation.

Je vous encourage vivement à participer à la vie de l'école, à vous impliquer dans ses activités, à saisir les opportunités qui vous seront offertes, et à développer pleinement vos compétences tant personnelles que professionnelles. Ce guide constitue un véritable outil d'orientation : n'hésitez pas à le consulter régulièrement pour mieux vous approprier votre nouvel environnement.

En vous souhaitant une excellente année universitaire, riche en apprentissage, en découvertes et en réussites, je vous adresse tous mes vœux de succès dans votre parcours à l'École Supérieure de Technologie de Fès.

Bienvenue à l'EST Fès et très bonne continuation à chacune et chacun d'entre vous.

PRESENTATION DE L'ESTF

CHIFFRES CLES

L'Ecole Supérieure de Technologie de Fès (ESTF) a été créée en 1986 pour renforcer le potentiel universitaire et technologique de l'Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès. Sa vocation principale est de former en deux ans des techniciens supérieurs polyvalents, hautement qualifiés et opérationnels après leur sortie de l'école.

L'ESTF compte cinq départements couvrant différentes disciplines des domaines du secondaire et du tertiaire :

- Département Génie Mécanique, Productique et Maintenance Industrielle (GMPMI) ;
- Département Génie Electrique et Systèmes Intelligents (GESI) ;
- Département Génie Informatique (GI) ;
- Département Génie des Procédés (GP) ;
- Département Sciences et Techniques de la Gestion (STG).

Notre Ecole est reconnue pour son excellence académique, son engagement envers l'innovation pédagogique et sa contribution au développement de compétences recherchées par le monde socio- économique. Nous sommes également engagés dans la promotion des valeurs telles que l'intégrité, la collaboration et la responsabilité sociale, qui sont au cœur de notre mission éducative.

Notre stratégie s'inscrit parfaitement dans le cadre de l'esprit du plan d'Accélération de la Transformation de l'Écosystème d'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (PACTE ESRI 2030), élaboré par le Ministère de Tutelle. Par ailleurs, nous favorisons le rôle fondamental de l'ancrage de l'ESTF dans le tissu socio-économique local et régional, dans le cadre de la régionalisation avancée que connaît notre pays.

1986
CREATION

5
DEPARTEMENTS

107
Enseignants chercheurs

52
Staff administratif et technique

05
Laboratoires de recherche

14
Filières DUT

06
Filières Bachelor

+1800
Etudiants

771
Lauréats (2025)

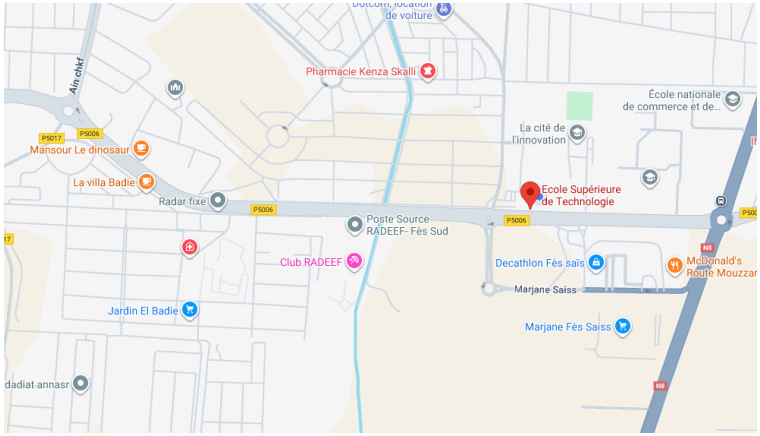
51
Doctorants (2025)

68
Etudiants étrangers

PRESENTATION DE L'ESTF

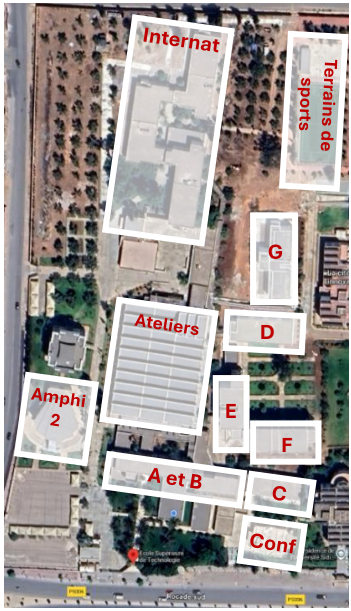
ACCES & PLANS

Situation Géographique :



https://maps.app.goo.gl/iX5JbuPe4gc34ZNE9

Plan et lieux utiles :



Bâtiments A et B :
- Rez-de-chaussée : Administration et scolarité
- Etages 1 et 2 : Salles de cours et TD

Bâtiments C et D :
- Rez-de-chaussée : Salles de cours et TD
- Etage 1 : Salles de cours et TD

Bâtiment E :
- Rez-de-chaussée : Laboratoires Chimie e Bioprocédés
- Etage 1 : Salles de cours et TD
- Etages 2 et 3 : Salles de cours et TD

Bâtiment F :
- Rez-de-chaussée : Labo Electronique et Automatisme
- Etage 1 : Salles de TP Réseaux et Informatique
- Etage 2 : Salles de cours et TD
- Etage 3 : Amphis

Bâtiment G :
- Rez-de-chaussée : Amphis
- Etage 1 : Amphi – Salles de TP Robotique et Réseaux

Fonctionnement de la numérotation des salles :

Exemple : G 1 3
- G = lettre du bâtiment
- 1 = étage du bâtiment
- 3 = salle de l'étage

PRESENTATION DE L'ESTF

INFORMATIONS PRATIQUES

Direction et services :

- Service de la Scolarité (RDC, Bâtiment B) |
- Direction Pédagogique (RDC, Bâtiment A) | (+212) 6 66 21 46 30
- Infirmerie (RDC, Internat)
- Service Informatique (Etage 1, Bâtiment A) | support.est@usmba.ac.ma
- Bibliothèque (RDC, Amphi 2)

Urgences :

- Police : 19
- Pompiers : 15
- Gendarmerie Royale : 177
- Lutte contre la corruption : 08 00 100 76 76

Transports :

- Gares ONCF : 0890 20 30 40 / 0890 20 30 40 | www.oncf.ma
- CTM Fès : 05 35 64 18 27 / CTM Casa : 05 22 45 88 85 / CTM Rabat : 05 37 79 51 24

Santé :

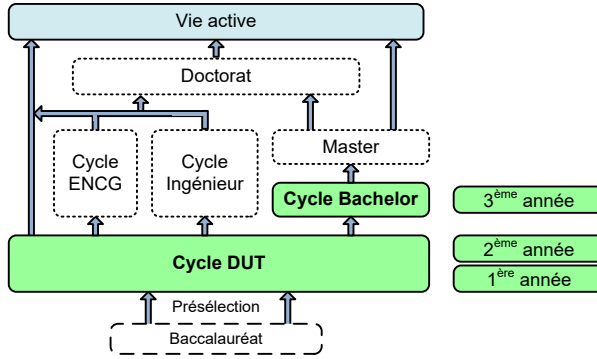
- N° Tel. Médecin conventionné : XXXXXX
- CHU Hassan II -FES, Tél 05 35 61 90 52
- Pharmacie de garde : www.telecontact.ma (chercher pharmacie de garde)
- Maroc Assistance : 05 22 30 30 30
- Centre Antipoison : 0537 68 64 64 / 0801 00 01 80
- SOS Médecins Maroc : 05 22 98 98 98 Anti-corruption ·

MEMO PEDAGOGIQUE

CURSUS ET DEBOUCHES

La filière DUT s'étend sur un cycle de quatre semestres répartis sur deux années universitaires. Une année supplémentaire, dite « année de réserve », peut être accordée au maximum pour l'obtention du diplôme. Les lauréats disposent ensuite de nombreuses possibilités de poursuite d'études au sein d'établissements universitaires nationaux ou internationaux.

Parmi ces opportunités figure la filière Bachelor (DBT : Diplôme de Bachelor en Technologie), proposée au sein de l'école, qui se déroule sur deux semestres constituant une année universitaire.



Département
Génie Mécanique Productique et Maintenance Industrielle



2 Filières DUT - 1 Filière DBT

- Filière DUT Génie Mécanique et Productique (GMP)
- Filière DUT Génie Industriel et Maintenance (GIM)
- Filière DBT Production Industrielle Mécatronique (PIM)

Département
Génie Electrique et Systèmes Intelligents



3 Filières DUT - 2 Filières DBT

- Filière DUT Génie Electrique (GE)
- Filière DUT Systèmes Embarqués (SE)
- Filière DUT Gestion Réseaux et Sécurité (GRS)
- Filière DBT Génie Electrique et Systèmes Embarqués (GESE)
- Filière DBT Cybersécurité des Systèmes Intelligents Connectés (CSIC)

MEMO PEDAGOGIQUE

Département
Génie Informatique



2 Filières DUT - 2 Filières DBT

- Filière DUT Ingénierie Logicielle
- Filière DUT Ingénierie des Données
- Filière DBT Génie Logiciel
- Filière DBT Sciences des Données et Intelligence Artificielle (SDIA)

Département
Sciences & Techniques
de Gestion



4 Filières DUT - 1 Filière DBT

- Filière DUT Gestion des Ressources Humaines (GRH)
- Filière DUT Techniques de Gestion Commerciale (TGC)
- Filière DUT Gestion Logistique et Transport (GLT)
- Filière DUT Techniques de Management (TM)
- Filière DBT Chaine Logistique Globale (CLG)

Département
Génie des Procédés



3 Filières DUT

- Filière DUT Génie des Procédés
- Filière DUT Agroalimentaire et Bioprocédés
- Filière DUT Génie Thermique et Energie

MEMO PEDAGOGIQUE

CALENDRIER 2025 - 2026

Premières années - DUT

SEMAINES DE COURS		
N°	Semestre S1	
	DU	AU
**	Semaine d'intégration	
	lundi 15 septembre 2025	samedi 20 septembre 2025
S1	Démarrage des cours	
	lundi 22 septembre 2025	samedi 27 septembre 2025
S2	lundi 29 septembre 2025	samedi 4 octobre 2025
S3	lundi 6 octobre 2025	samedi 11 octobre 2025
S4	lundi 13 octobre 2025	samedi 18 octobre 2025
S5	lundi 20 octobre 2025	samedi 25 octobre 2025
S6	lundi 27 octobre 2025	samedi 1 novembre 2025
S7	lundi 3 novembre 2025	samedi 8 novembre 2025
S8	lundi 10 novembre 2025	samedi 15 novembre 2025
S9	lundi 17 novembre 2025	samedi 22 novembre 2025
S10	lundi 24 novembre 2025	samedi 29 novembre 2025
S11	lundi 1 décembre 2025	samedi 6 décembre 2025
S12	lundi 8 décembre 2025	samedi 13 décembre 2025
S13	lundi 15 décembre 2025	samedi 20 décembre 2025
S14	lundi 22 décembre 2025	samedi 27 décembre 2025
S15	lundi 29 décembre 2025	samedi 3 janvier 2026
S16	lundi 5 janvier 2026	samedi 10 janvier 2026
Saisie des notes & prédélibérations		
	lundi 12 janvier 2026	samedi 17 janvier 2026
Rattrapages		
	lundi 19 janvier 2026	samedi 24 janvier 2026
Vacances Universitaires		
	dimanche 25 janvier 2026	dimanche 1 février 2026

SEMAINES DE COURS		
N°	Semestre S2	
	DU	AU
S17	lundi 2 février 2026	samedi 7 février 2026
S18	lundi 9 février 2026	samedi 14 février 2026
S19	lundi 16 février 2026	samedi 21 février 2026
S20	lundi 23 février 2026	samedi 28 février 2026
S21	lundi 2 mars 2026	samedi 7 mars 2026
S22	lundi 9 mars 2026	samedi 14 mars 2026
S23	lundi 16 mars 2026	samedi 21 mars 2026
S24	lundi 23 mars 2026	samedi 28 mars 2026
S25	lundi 30 mars 2026	samedi 4 avril 2026
S26	lundi 6 avril 2026	samedi 11 avril 2026
S27	lundi 13 avril 2026	samedi 18 avril 2026
S28	lundi 20 avril 2026	samedi 25 avril 2026
S29	lundi 27 avril 2026	jeudi 30 avril 2026
Vacances universitaires		
	vendredi 1 mai 2026	dimanche 10 mai 2026
S30	lundi 11 mai 2026	samedi 16 mai 2026
S31	lundi 18 mai 2026	samedi 23 mai 2026
S32	lundi 25 mai 2026	vendredi 30 mai 2025
Saisie des notes & prédélibérations		
	lundi 1 juin 2026	samedi 13 juin 2026
Rattrapages		
	lundi 15 juin 2026	vendredi 20 juin 2025
Délibérations finale		
	lundi 29 juin 2026	samedi 4 juillet 2026

Deuxième années - DUT

SEMAINES DE COURS		
N°	Semestre S3	
	DU	AU
**	Soutenance des Stages d'Initiation	
	lundi 8 septembre 2025	samedi 13 septembre 2025
S1	Démarrage des cours	
	lundi 15 septembre 2025	samedi 20 septembre 2025
S2	lundi 22 septembre 2025	samedi 27 septembre 2025
S3	lundi 29 septembre 2025	samedi 4 octobre 2025
S4	lundi 6 octobre 2025	samedi 11 octobre 2025
S5	lundi 13 octobre 2025	samedi 18 octobre 2025
S6	lundi 20 octobre 2025	samedi 25 octobre 2025
S7	lundi 27 octobre 2025	samedi 1 novembre 2025
S8	lundi 3 novembre 2025	samedi 8 novembre 2025
S9	lundi 10 novembre 2025	samedi 15 novembre 2025
S10	lundi 17 novembre 2025	samedi 22 novembre 2025
S11	lundi 24 novembre 2025	samedi 29 novembre 2025
S12	lundi 1 décembre 2025	samedi 6 décembre 2025
S13	lundi 8 décembre 2025	samedi 13 décembre 2025
S14	lundi 15 décembre 2025	samedi 20 décembre 2025
S15	lundi 22 décembre 2025	samedi 27 décembre 2025
S16	lundi 29 décembre 2025	samedi 3 janvier 2026
Saisie des notes & prédélibérations		
	lundi 5 janvier 2026	mercredi 14 janvier 2026
Rattrapages		
	jeudi 15 janvier 2026	samedi 24 janvier 2026
Vacances Universitaires		
	dimanche 25 janvier 2026	dimanche 1 février 2026

SEMAINES DE COURS		
N°	Semestre S4	
	DU	AU
S17	lundi 2 février 2026	samedi 7 février 2026
S18	lundi 9 février 2026	samedi 14 février 2026
S19	lundi 16 février 2026	samedi 21 février 2026
S20	lundi 23 février 2026	samedi 28 février 2026
S21	lundi 2 mars 2026	samedi 7 mars 2026
S22	lundi 9 mars 2026	samedi 14 mars 2026
S23	lundi 16 mars 2026	samedi 21 mars 2026
Saisie des notes et prédélibérations		
	lundi 23 mars 2026	samedi 28 mars 2026
Rattrapage des modules M5 et M6 (2ème A)		
	lundi 30 mars 2026	samedi 4 avril 2026
Soutenance des PFEs		
	lundi 6 avril 2026	samedi 11 avril 2026
Stage technique (8 semaines)		
	lundi 13 avril 2026	samedi 6 juin 2026
Soutenance des stages techniques		
	lundi 8 juin 2026	samedi 13 juin 2026
Délibérations finale		
	lundi 22 juin 2026	samedi 27 juin 2026

MEMO PEDAGOGIQUE

Diplôme de Bachelor en Technologie

SEMAINES DE COURS		
N°	Semestre S5	
	DU	AU
S1	Démarrage des cours	
	lundi 13 octobre 2025	samedi 18 octobre 2025
S2	lundi 20 octobre 2025	samedi 25 octobre 2025
S3	lundi 27 octobre 2025	samedi 1 novembre 2025
S4	lundi 3 novembre 2025	samedi 8 novembre 2025
S5	lundi 10 novembre 2025	samedi 15 novembre 2025
S6	lundi 17 novembre 2025	samedi 22 novembre 2025
S7	lundi 24 novembre 2025	samedi 29 novembre 2025
S8	lundi 1 décembre 2025	samedi 6 décembre 2025
S9	lundi 8 décembre 2025	samedi 13 décembre 2025
S10	lundi 15 décembre 2025	samedi 20 décembre 2025
S11	lundi 22 décembre 2025	samedi 27 décembre 2025
S12	lundi 29 décembre 2025	samedi 3 janvier 2026
S13	lundi 5 janvier 2026	mercredi 14 janvier 2026
S14	jeudi 15 janvier 2026	samedi 24 janvier 2026
Vacances Universitaires		
	dimanche 25 janvier 2026	dimanche 1 février 2026
Saisie des notes, prédélibérations et rattrapages S5		
	lundi 2 février 2026	samedi 7 février 2026

SEMAINES DE COURS		
N°	Semestre S6	
	DU	AU
S15	lundi 9 février 2026	samedi 14 février 2026
S16	lundi 16 février 2026	samedi 21 février 2026
S17	lundi 23 février 2026	samedi 28 février 2026
S18	lundi 2 mars 2026	samedi 7 mars 2026
S19	lundi 9 mars 2026	samedi 14 mars 2026
S20	lundi 16 mars 2026	samedi 21 mars 2026
S21	lundi 23 mars 2026	samedi 28 mars 2026
S22	lundi 30 mars 2026	samedi 4 avril 2026
Saisie des notes et prédélibérations		
	lundi 6 avril 2026	samedi 11 avril 2026
Stage technique		
	lundi 6 avril 2026	samedi 13 juin 2026
Soutenance des stages techniques		
	lundi 15 juin 2026	samedi 20 juin 2026
Délibérations finale		
	lundi 22 juin 2026	samedi 27 juin 2026

Jours fériés pour l'année universitaire 2025/2026 (1147/1448)
Aïd al Mawlid 12 et 13 rabie 1er 1447
Jeudi 06 Novembre 2026 (Marche verte)
Mardi 18 Novembre 2026 (Fête de l'indépendance)
Jeudi 01 janvier 2026 (1ér jour de l' an)
Dimanche 11 Janvier 2026 (Présentation du manifeste de l'indépendance)
Mercredi 14 janvier 2026 (1ér jour de l'an Amazigh)
Du dimanche 24 au Dimanche 01 Fervrier 2026 (Vacances du semestre 1)
Du 29 ramadan 1447 au 02 chaoual 1447 (Aid al Fitr)
Du vendredi 01 Mai au Dimanche 10 Mai 2026 (Fête du travail et Vacances du Printemps)
Du 09 au 12 Di Al Hijja 1447 (Aid Al Adha)
1er Moharram 1448

MEMO PEDAGOGIQUE

ORGANISATION DES ETUDES

Filière DUT (Diplôme Universitaire de Technologie) :

1ère Année	S1 30 crédits	Module 1 (3 à 5 crédits)	Module 2 (3 à 5 crédits)	Module 3 (3 à 5 crédits)	Module 4 (3 à 5 crédits)	Module 5 (3 à 5 crédits)	Module 6 (3 à 5 crédits)	Module 7 (3 à 5 crédits)
	S2 30 crédits	Module 1 5 crédits	Module 2 5 crédits	Module 3 5 crédits	Module 4 5 crédits	Module 5 4 crédits	Module 6 3 crédits	Module 7 3 crédits
		Stage d'initiation (4 semaines)						
2ème Année	S3 30 crédits	Module 1	Module 2	Module 3	Module 4	Module 5	Module 6	Module 7
	S4 30 crédits	Module 1	Module 2	Module 3	Module 4	PFE (5 crédits)	Stage Technique (8 semaines) (9 crédits)	

- Chaque parcours DUT comprend 28 modules organisés en 4 semestres.
- Chaque module se voit attribuer un nombre de crédits compris en 3 et 5 crédits.
- Il faut accumuler 120 crédits pour l'obtention du diplôme DUT.
- Un module est constitué d'un seul élément de module et exceptionnellement de 2 éléments de modules homogènes.
- La charge horaire d'un module est fixée à 50 heures maximum, incluant : Cours – TD – TP et évaluation.
- Durant la formation, 2 types de stages sont obligatoires : Stage d'initiation (20% de la note finale du module "Stage") et Stage technique (80% de la note finale du module "Stage").
- **Accès à une filière DUT :**
  - L'accès en 1ère année est ouvert aux titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent.
  - L'inscription en 2ème année (S3) est conditionnée par la **validation de l'ensemble des modules des semestres 1 et 2**, ainsi que par **la réalisation du stage d'initiation**.
  - L'admission en 2ème année (S3) est également ouverte aux étudiants issus d'autres établissements, sous réserve de l'étude de leur dossier et de la conformité de leur formation antérieure avec les prérequis du parcours.

Filière DBT (Diplôme de Bachelor en Technologie) :

Une Année	S5 30 crédits	Module 1 (4 à 5 crédits)	Module 2 (4 à 5 crédits)	Module 3 (4 à 5 crédits)	Module 4 (4 à 5 crédits)	Module 5 (4 à 5 crédits)	Module 6 (4 à 5 crédits)	Module 7 (4 à 5 crédits)
	S6 30 crédits	Module 1 (5 crédits)	Module 2 (5 crédits)	Module 3 (4 crédits)	Module 4 (4 crédits)	Stage Technique (12 semaines) (12 crédits)		

- Chaque parcours DBT comprend 14 modules organisés en 2 semestre.
- Chaque module se voit attribuer un nombre de crédits compris en 4 et 5 crédits.
- Il faut accumuler 60 crédits pour l'obtention du diplôme de Bachelor (DBT).
- Un module est constitué d'un seul élément de module.
- Charge horaire d'un module fixée à 50 heures, incluant : Cours – TD – TP et évaluation.
- **Accès à une filière DBT :**
  - Admission ouverte aux titulaires du DUT ou équivalent, remplissant les critères définis dans le descriptif de la filière.
  - Modalités d'accès : Présélection sur étude de dossier + concours d'accès.

MEMO PEDAGOGIQUE

DISPOSITIONS RELATIVES AU SYSTEME D'EVALUATION

Validation d'un module :

- Un module est validé si **sa moyenne ≥ 10**, à condition **qu'aucun élément constitutif ne soit noté en dessous de 5**.
- Un module peut être rattrapé si sa moyenne est ≥ 4 avec les règles suivantes :
  - Conservation des notes ≥ 10/20,
  - Note maximale obtenable au rattrapage = 10/20,
  - Possibilité ensuite de validation par compensation,
  - Module non validé après rattrapage (sans possibilité de compensation) si sa note finale est < 7/20 ou un élément de module le composant a une note < 5/20.
- Exemples :

Module : Informatique		11,00	**Validé**
• Cours	06,00		
• TP	16,00		

Module : Informatique		11,00	**Rattrap**
• Cours	04,00		
• TP	16,00		

Module : Intro au droit		03,00	**Non validé (pas de rattrapage possible)**
• Cours	03,00		

Validation de l'année :

- L'année est validée si :
  - **La moyenne générale des modules est ≥ 10/20**.
  - **Aucun module n'a une moyenne < 7/20**.
- Une dérogation peut être accordée par le chef d'établissement pour un maximum de 2 modules non acquis par année sur proposition du jury de délibération de la filière.
- L'étudiant déclaré ajourné ou autorisé à s'inscrire en S3 par dérogation aura à refaire uniquement les modules non validés. Pour ces modules, l'étudiant conserve les notes des éléments de module dont la note est supérieure ou égale à 10/20. Il s'inscrit uniquement dans les éléments de modules dont la note est strictement inférieure à 10/20.

Exemples :

Module 1	:	11,00	**Validé**
Module 3	:	14,00	**Validé**
Module 11	:	08,00	**Par Compensation**
Module 12	:	10,00	**Validé**
Module 14	:	16,00	**Validé**
• **Moyenne Annuelle : 11,20**			**Admis**

Module 1	:	08,00	**Non Validé**
• Cours	: 04,00		
• TP	: 12,00		
Module 3	:	14,00	**Validé**
Module 11	:	06,00	**Non Validé**
Module 12	:	10,00	**Validé**
Module 14	:	16,00	**Validé**
• **Moyenne Annuelle : 09,60**			**Ajourné**

Module 1	:	11,00	**Validé**
Module 3	:	14,00	**Validé**
Module 11	:	06,00	**Non Validé**
Module 12	:	10,00	**Validé**
Module 14	:	16,00	**Validé**
• **Moyenne Annuelle : 10,95**			**Admis par dérogation ou Ajourné**

Modalité pratiques :

- **Nature des évaluations**
  L'évaluation des connaissances, des aptitudes et des compétences pour chaque module s'effectue sous forme de contrôle continu qui peut prendre la forme d'examens, de tests, de devoirs, d'exposés, de rapports de stage ou de tout autre moyen de contrôle.

- **Fraudes**
  Toute fraude constatée pendant un contrôle quelconque sera sanctionnée par l'enseignant et peut aller jusqu'à sa convocation devant le Conseil de Discipline sur présentation d'un rapport établi par l'enseignant. Les sanctions adéquates seront prises à l'encontre des fraudeurs aussi bien le fraudeur "émetteur" que le fraudeur "récepteur" selon les lois en vigueur.

- **Absence à un contrôle**
  En cas d'absence à un contrôle, la commission du jury de délibération des modules de la filière est seule compétente pour décider si cette absence est justifiée ou non, et pour mettre en place un éventuel rattrapage ou attribuer un 0 à l'épreuve. **La justification de l'absence (certificats avec ordonnances, analyses, etc.) doit être déposée à l'infirmerie de l'école dans un délai de 48 heures à partir du début de l'absence de l'étudiant**.

- **Consultation des copies par l'étudiant**
  La consultation des copies peut se faire durant les sept jours ouvrables après la proclamation des résultats de semestre sous forme de demande écrite adressée au Directeur Adjoint chargé des affaires pédagogiques et au coordonnateur de filière.

- **Points de jury de délibération finale**
  Les étudiants peuvent bénéficier des points de jury en 1ère et 2ème année DUT ainsi qu'en Bachelor. Ces points de jury ne peuvent être accordés qu'avec l'accord de la majorité des membres du jury. Un étudiant qui est passé devant le Conseil de Discipline ne peut en aucun cas bénéficier des points de jury.
  Les points de jury peuvent être attribués sur :
  - La moyenne générale de l'année avec un maximum de 0,2 point sur l'ensemble des modules de la 1ère ou 2eme année DUT ou l'année de DBT après compensation.
  - La moyenne d'un ou plusieurs éléments de modules non validés définitivement en 2ème année ou l'année de Bachelor avec un maximum de 2 points.
  - Les deux possibilités sont cumulables.

SERVICES AUX ETUDIANTS

SERVICE DE SCOLARITE

Le service de scolarité assure la gestion administrative de l'ensemble de votre parcours universitaire, depuis votre arrivée à l'école jusqu'à l'obtention de votre diplôme. Il prend notamment en charge :

- Les inscriptions administratives ;
- Les attestations de scolarité ;
- Les dossiers de bourses ;
- Les relevés de notes ;
- La délivrance des diplômes ;
- Les cartes d'étudiant.



Inscription administrative :

Dès que la notification d'admission est mise à la disposition des candidats sur le portail national d'orientation et d'inscription Postbac (plateforme : https://www.cursussup.gov.ma/), les nouveaux étudiants sont invités à effectuer leur inscription en ligne via la plateforme dédiée sur le site de l'école, puis à déposer le dossier comprenant les pièces suivantes :

- **Attestation originale du baccalauréat** (obligatoire) ;
- **Deux photocopies** de l'attestation du baccalauréat ;
- **Photocopie de la Carte d'Identité Nationale** ;
- **Extrait de l'acte de naissance** ;
- **Quatre photos d'identité 4×6**, portant au verso le nom, le prénom et le Code Massar ;
- **Deux enveloppes timbrées** comportant l'adresse complète du candidat.

Après leur inscription administrative, les étudiants sont tenus de prendre connaissance des règlements en vigueur, notamment le règlement d'évaluation et de délibération de l'école, ainsi que le règlement interne de l'internat pour les étudiants résidents. L'ensemble de ces documents est consultable sur le site officiel de l'école : http://www.est-usmba.ac.ma/.

Le passage d'une année à la suivante, tout comme le redoublement, s'effectue automatiquement à travers une réinscription systématique.

La carte d'étudiant

Les étudiants inscrits à l'ESTF bénéficient d'une carte d'étudiant personnalisée. Elle permet d'identifier, physiquement, son titulaire pour l'accès à l'Ecole, l'emprunt des livres à la bibliothèque, les repas à l'internat, et le passage des examens. La carte d'étudiant inclut plusieurs avantages comme des tarifs préférentiels pour les transports, activités culturelles (musées et cinémas), et l'accès à des offres sur les services de santé (dentiste, consultation médicale).

La délivrance des diplômes

Une cérémonie de fin d'année est organisée chaque année par l'ESTF pour la remise des prix d'excellences aux lauréats DUT et DBT. Le retrait du diplôme peut se faire au niveau du service de socialité en personne ou **par l'intermédiaire d'un tiers ayant une procuration officielle**.

En cas de perte ou de vol, un duplicata de diplôme peut être délivré à la demande de l'étudiant en fournissant une attestation originale de perte et une copie de sa carte d'identité nationale

SERVICES AUX ETUDIANTS

SERVICE DES AFFAIRES ESTUDIANTINE ET DE SUIVI DE STAGE

L'étudiant doit être au centre de toutes les actions que nous entreprenons. Il représente le produit fini en devenir, et au cours de son cursus de formation, toutes les conditions doivent lui être offertes pour un épanouissement personnel parallèlement à sa formation. L'objectif du service des affaires estudiantines est d'améliorer les conditions d'accueil et de vie des étudiants, d'augmenter leur opportunité de réussite et de faciliter leur insertion professionnelle en fin de parcours.

Le service des affaires estudiantines et de suivi d'insertion des lauréats prend en charge :

- L'accueil, l'orientation et l'information des étudiants sur l'offre de formation de l'ESTF ;
- L'accompagnement des clubs et associations estudiantines ;
- La mise à la disposition des étudiants des contacts pour faciliter la recherche de stages et assure la liaison avec les entreprises partenaires ;
- L'organisation des rencontres entre les recruteurs potentiels et les étudiants de deuxième année DUT, afin de leur présenter les opportunités d'emploi disponibles. Ces rencontres se concluent souvent par des tests de sélection et des entretiens individuels avec les lauréats.

Concernant la recherche et le suivi de stages, les étudiants peuvent récupérer via le service des affaires estudiantines, ou via le site de l'école, les documents suivants :

- Convention et fiche d'appréciation de stage d'initiation pour les étudiants en 1ère année DUT ;
- Convention et fiche d'appréciation de stage technique pour les étudiants en 2ème année DUT ;
- Convention et fiche d'appréciation de stage pour les étudiants en filière DBT.

ASSURANCE MALADIE AMO

L'Assurance maladie obligatoire (AMO) pour les étudiants marocains est entrée en vigueur le 6 janvier 2016. Les étudiants peuvent faire une demande d'adhésion à l'Assurance Maladie Obligatoire au début de chaque année. Les conditions d'éligibilité à l'AMO sont :

- Être légalement inscrit à l'Ecole Supérieure de Technologie ;
- Être âgé de moins de 30 ans ;
- Ne pas être bénéficiaire d'une autre couverture médicale de base, à titre personnel ou en tant qu'ayant droit, comme : le RAMED, l'Assurance Maladie Obligatoire CNOPS, l'Assurance Maladie Obligatoire CNSS et les Mutuelles ou les caisses internes relevant des établissements publics.

BIBLIOTHEQUE ET SALLES D'ETUDES

La bibliothèque est un service destiné aux étudiants inscrits à l'ESTF. Elle vous accueille et vous accompagne tout au long de vos études. Les 2 salles d'études mis à votre disposition, vous permettent de choisir votre espace de travail seul ou en groupe selon vos envies et vos besoins, d'être accompagné dans vos recherches et de vous détendre.

Votre bibliothèque met à votre disposition plus de 9000 ouvrages et manuels, empruntables en toute autonomie grâce à votre carte d'étudiant. **Elle est ouverte de 9h00 à 16h00 du lundi au vendredi**. Le nombre maximum de livres autorisés pour l'emprunt est de **5 ouvrages maximum, qui sont à restituer dans un délai de 15 jours**. En cas de perte ou de détérioration d'un ouvrage emprunté, l'étudiant est tenu de rembourser le montant fixé par l'établissement pour son remplacement.

SERVICES AUX ETUDIANTS

ESPACE NUMERIQUE DE TRAVAIL

L'EST de Fès dispose d'une connexion par fibre optique et d'un accès WIFI (Réseau Campus Connecte) couvrant l'ensemble de l'établissement. Le service informatique de l'école met à la disposition de chaque étudiant un compte mail universitaire représentant son identifiant informatique, et lui permettant d'accéder à l'ensemble des services numériques étudiants de l'école :

- Accès à internet dans l'ensemble des salles informatiques qui sont dotées de logiciels spécifiques pour chaque formation ;
- Inscription pédagogique et administrative ;
- Récupération de vos comptes universitaires ;
- Consultation de vos emplois du temps ;
- Consultation de vos notes de fin de semestre après délibérations …

La plateforme e-learning Moodle constitue un espace d'échange entre enseignants et étudiants. Vous pouvez y télécharger vos cours, déposer vos travaux (notamment dans le cadre de l'enseignement à distance), et communiquer avec vos enseignants et vos camarades de promotion.
Pour accéder à vos cours en ligne, il vous suffit de vous connecter à la plateforme e-learning Moodle à l'aide de vos identifiants universitaires.

Accéder à la plateforme e-learning : http://elearn.est-usmba.ac.ma/est/

INFIRMERIE

L'EST de Fès dispose d'une infirmerie ouverte de 10h00 à 16h00 du lundi au vendredi. Elle assure les prestations suivantes :

- Conseils et sensibilisation en matière de santé et d'hygiène de vie ;
- **Dépôts des certificats médicaux pour validation** ;
- Soins courants en cas de malaise et petits accidents ;
- **Consultation du médecin conventionné de l'école** ;
- Premiers soins avant toute éventuelle évacuation vers un centre hospitalier approprié.



Les services sont accessibles sans avance de frais, sur présentation de la carte d'étudiant ou du certificat de scolarité.

SERVICES AUX ETUDIANTS

INFRASTRUCTURES SPORTIVES

L'ESTF dispose d'infrastructures sportives permettant aux étudiant(e)s de pratiquer plusieurs activités sportives tout au long de la semaine :

- Salle de musculation pour les activités de la forme et du bien-être ;
- Une piste d'athlétisme pour les activités athlétiques et individuelles ;
- Des terrains de mini-foot, de basketball et de handball pour les sports collectifs ;
- Des tables de pingpong pour le tennis de table.








Nous encourageons également les étudiants à participer aux tournois et aux compétitions organisés au niveau de l'université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès et au niveau régional.

SERVICES AUX ETUDIANTS

BUVETTE ETUDIANTS

La buvette de l'ESTF propose quotidiennement une restauration et une zone cafétéria à des tarifs préférentiels :



INTERNAT

L'internat de l'École Supérieure de Technologie de Fès (ESTF) est accessible aux étudiants inscrits au sein de l'établissement, dans la limite des capacités d'accueil disponibles. L'attribution des places à l'internat repose sur des critères fondés à la fois sur le mérite social et l'excellence académique.



Tout étudiant souhaitant bénéficier d'un hébergement à l'internat de l'ESTF doit obligatoirement remplir les conditions suivantes :

- Être régulièrement inscrit à l'École Supérieure de Technologie de Fès ;
- Avoir sa résidence principale située en dehors de la ville de Fès ;

L'ESTF met à la disposition de ses étudiants résidant à l'internat un cadre de vie confortable, sain et sécurisé, adapté à leurs besoins et à leurs capacités financières, moyennant un loyer annuel fixé à **1 140,00 DH**.

SERVICES AUX ETUDIANTS

L'internat est implanté au sein même de l'établissement et se compose de **trois pavillons de deux étages**, comprenant des chambres équipées des aménagements suivants :

- Une literie de qualité, un bureau avec chaises et un placard de rangement ;
- Des salles de bain et des douches communes à chaque étage ;
- Un espace cuisine commun à chaque étage.

Les étudiants résidant à l'internat de l'ESTF bénéficient de plusieurs infrastructures mis à leur disposition dans le cadre de la vie universitaire, selon les moyens disponibles. Ces infrastructures concernent notamment un réfectoire destiné à la prise des repas, une salle de prière, une salle d'études et un espace de loisir.







VIE ASSOCIATIVE

LES ASSOCIATIONS ET CLUBS

De nombreux clubs et association étudiants permettent d'animer la vie étudiante tout au long de l'année. Elles aident les étudiants à trouver leurs marques dans le monde universitaire. L'Ecole met à votre disposition de nombreuses ressources pour vous aider à développer vos initiatives et vos projets culturels, associatifs et sportifs.

CLUBS & ASSOCIATIONS	PRESIDENT	CONTACT	DOMAINES D'ACTIVITES
Association EEST	SALHI LAILA	0775834257	Encadrement
CULTISIO	OUMAIMA IDRISSI	0773389061	Activités récréatives, sociales culturelles, scientifiques et technologique
ESTF NEWS	HAJIFI ABDELLAH	0687825701	Média
ROTARACT	RHIOUI IMANE	0614717109	Activités scientifiques, culturelles et sociales
EMPOWERED	NESSRINE ENNAJJARY	0649273884	Animation
NEXUS	KAOUTAR HANDOUZ	0719366255	Activités universitaire diversifiés, organisation de conférences, jeux collectifs
PHILOTIMO STUDENTS	AYOUB MOUMNI	0631003241	Activités scientifiques, culturelles, artistiques et actions humanitaires
CULTART	MOHAMED NAJI	0629094593	Artistique
TGD	ALAE SLASSI	0618247198	Communication
ULTRAS HUNTERS	OUSSAMA ABOUELFADL	0623996232	Sport



(+212) 6 66 21 46 30

https://www.est-usmba.ac.ma/

support.est@usmba.ac.ma

https://www.facebook.com/est.fes01/?locale=fr_FR

https://www.instagram.com/est.fes.usmba/

جامعة سيدي محمد بن عبد الله بفاس
UNIVERSITÉ SIDI MOHAMED BEN ABDELLAH DE FES
المدرسة العليا للتكنولوجيا
ÉCOLE SUPÉRIEURE DE TECHNOLOGIE